



Paris le 22 mars 2010,

Communiqué commun tout PNT

## Congés Payés, la DOV continue à imposer... temporairement!

Sans surprise, avec une brutalité et un mépris dont la DOV est maintenant coutumière, tous les PNT se sont vus imposer des jours de congés ainsi que des dates pour la saison été 2010. Avec un nouveau record, 28 jours refusés mais...28 jours imposés tout de même.

Pourquoi appliquer une convention et reproposez des dates, voir discuter avec le PNT concerné quand on peut imposer ses choix.

La DOV voudrait faire échouer volontairement la tentative de renouveau du dialogue social quelle ne s'y prendrait pas autrement. En effet, la gestion des congés est aussi du ressort de la DRH.

Par conséquent, nous vous invitons à faire savoir votre refus de cette méthode et des choix unilatéraux de la DOV en précisant les dates imposées par lettre recommandée<sup>1</sup> à l'adresse suivante :

BRITAIR  
Mme Mylène LE MENN  
Directrice des Ressources Humaines  
CS 27 925  
29 679 Morlaix Cedex

Simultanément Sachez que l'**audience au TGI de Morlaix** pour faire dire le droit sur la question des CP imposés aura bien lieu **mercredi prochain**, comme nous vous l'avons annoncé dans les communiqués précédents (jour également du résultat du dossier F 100).

Bons vols à tous.

Les bureaux **UFPL BRITAIR et SNPL DB ALPA.**

---

<sup>1</sup> Une lettre type vous est proposée en pièce jointe